PLAIDOYER

DE BILLAUD-VARENNE;

Contre les Membres des anciens Comités de Salut Public & de Sûreté Générale ;

OU

Extrait littéral du discours prononcé à la Convention, dans la Séance du 15 Juillet 1793, contre les Députés proscrits les 31 Mai, premier & 2 Juin.

La foudre qu'il lança retombe sur sa tête.



A PARIS,

Chez J. B. LOUVET, Libraire, Palais Egalité; Galerie neuve, derrière le Théâtre de la République, N°. 24.

L'AN IIIe DE LA RÉPUBLIQUE.

AVERTISSEMENT.

Peuple Français! prends et lis : C'est l'*acte d'accusation* de tes tyrans, dressé par eux-mêmes.

En le lisant, tu te convaincras que *Billaud* prêtoit les crimes qu'il avoit commis, et ceux qu'il devoit commettre encore avec ses complices, aux vertueux fondateurs de la République, à ces grandes victimes du 31 Mai, ces hommes immortels qui périrent sur l'échafaud, ou qui, errans et proscrits, cherchèrent dans les entrailles de la terre, dans les grottes de la Gironde et les cavernes du Jura, un asyle hélas! qui ne fut pas toujours sûr contre la tyrannie; et d'où elle arracha, pour les livrer encore à ses bourreaux, plusieurs de ces célèbres infortunés qui ne commirent d'autre crime que celui d'avoir gêné l'ambition des tyrans!

En faisant le roman du fédéralisme, *Billaud* a composé l'histoire des décemvirs. En peignant la vertu, il lui a donné toutes les couleurs du crime; il a tracé son portrait, d'une affreuse ressemblance, en prêtant ses traits et son masque hideux aux personnages qu'il dessinoit. (1)

Un mot d'avis du Libraire.

L'ingénieux *rééditeur* de ce précieux discours de *Billaud* est un des cent trente-deux *Nantais*, et parmi ces braves gens l'un de ceux contre lesquels l'accusateur public avoit conclu *à la mort*.

---

(1) Si l'on en excepte les époques, les noms propres de personne et de lieu que j'ai *soulignés*, il n'y a pas cent mots de changés dans cet écrit; au reste, je les ai tous *soulignés* aussi; le corps du discours est textuellement et littéralement l'ouvrage de *Billaud*, imprimé chez *Beaudouin* au mois de Juillet 1793, et formant 32 pages *in-8°*.

PLAIDOYER
DE BILLAUD-VARENNE,

Contre lès Membres des anciens Comités de Solut Public & de Sûreté Générale.

CITOYENS,

Sans doute il n'est pas de forfaits plus difficiles à prouver que ceux des conspirateurs. Travaillant dans l'ombre, et méditant leurs crimes à loisir, les traces matérielles manquent presque toujours; et, à moins que la trame conduite à sa fin n'ait permis aux conjurés de se déclarer ouvertement, il faut s'en tenir forcément à leur égard, à la simple conviction morale. C'est donc leur marche déviatoire, entravante et liberticide; c'est cette conformité de leur systême et de leur plan avec les principes et la conduite des autres contre-révolutionnaires, et de tous ceux qui se sont déclarés chefs de quelque conspiration; ce sont leurs liaisons et leur intelligence notoire avec ces derniers, qui doivent servir de bases au jugement des hommes sur la tête de qui les plus fortes suspicions s'accumulent depuis long-tems, et qui sont à la fin appelés en justice par les accusations et les plus graves et les plus précises. (*page* 2.)

Si vous cherchez maintenant à connoître les

membres de cette assemblée qui ont constamment marché sur les traces des contre-révolutionnaires; toutes les circonstances, tous les faits qui ont pu devenir ostensibles, ne se réunissent-ils pas, pour les indiquer à la France entière de manière à ne point s'y tromper? Les imitateurs de *Robespierre* et *Saint-Just* sont évidemment ceux qui, quoique les ayant combattus avec force, avoient entièrement adopté leur systême. Ce sont ceux qu'on pourroit réfuter en leur opposant leurs anciens discours; de sorte qu'ils se sont eux-mêmes décélés par la contradiction de leur conduite et de leurs opinions ultérieures, comparées à la conduite et aux opinions, qui précédemment avoient paru les caractériser. Or lisez les journaux et rapprochez *Barère* constituant de *Barère* conventionnel: mettez en parallèle *Carnot*, *Cambon*, *Duhem*, *Choudieu*, *Duval*, *Lindet*, *Romme*, *Taillefer*, législatifs, avec *Carnot*, *Cambon*, *Duhem*, *Choudieu*, *Duval*, *Lindet*, *Romme et Taillefer* siégeant à la Convention; et l'étrange disparité de leurs principes deviendra la première preuve de leur changement, de leur duplicité et de leur trahison. (*page* 3 *et* 4.)

Vous demandez quels ont été dans la Convention les ennemis de la République? Eh! n'est-ce pas ce *décemvirat* formé des *Robespierre*, *Billaud*, *Couthon*, *Collot*, *Saint-Just*, *Barère*, *etc*? (*page* 4.)

Les ennemis du règne de l'égalité ne sont-ils pas les membres de la Convention qui s'étoient ouvertement ligués avec *Robespierre* contre la souveraineté du Peuple? Car on se rappellera que ce fut *le Comité de Salut public qui fit rendre le décret du* 22 *Prairial*, décret qui condamne au dernier supplice quiconque em-

brâsé du plus pur patriotisme, oseroit *aimer la République*; et ce décret qui seul démontre le *despotisme* invétéré de ses auteurs, ne fut-il pas confirmé *par le rapport que fit Barère le 5 Thermidor* (1) ! *rapport dont* le résultat pour les patriotes échappés au carnage, devoit être les tortures du supplice. Puisque déjà *le nombre des victimes augmentoit chaque jour depuis la retraite de Robespierre*, sous les yeux de ces mêmes meneurs qui, songeant à placer une seconde fois les républicains entre le massacre et l'échafaud, vouloient probablement que le 10 *Thermidor* fût le dernier jour de la liberté. Et ce sont eux pourtant qui ont prétendu s'attribuer l'honneur de cette journée. (*page 4 et 5.*)

Que ne puis je dévoiler ici toutes les manœuvres employées, même ouvertement *par les anciens comités*! Suivez leur marche et vous vous assurerez que non moins fourbes que *Robespierre*, ils ont tout fait pour sauver *depuis* ses complices et ses satellites. (*page 6.*)

Comme membres de la Convention nationale vous demandez les preuves de votre conspiration! mais vos liaisons, votre intimité avec le perfide *Robespierre*; et plus encore, tous les mouvemens que vous vous êtes donnés, et dans les comités, et dans l'assemblée, pour faire réussir son abominable complot; ne sont ce pas là autant de preuves ostensibles de votre complicité avec ce traître? Vous, *Vadier*, cent fois représenté comme l'égal de *Saint-Just* pour la dissimulation et la perfidie consommée, nierez-vous cependant que vous étiez devenu l'ami le plus intime, le confident le plus discret, le sou-

---

(1) C'est-à-dire à l'époque où Robespierre n'alloit plus au comité.

teneur le plus ardent de l'infâme *Robespierre* ? Nierez-vous qu'au moment où la conspiration a éclaté, et que vous avez pressenti qu'elle avorteroit, vous avez aussi-tôt enlevé des cartons du comité de sûreté générale les traces de ce complot ? (*page 7.*)

Vous *Collot*, nierez-vous que depuis dix-huit mois vous ayez pris pour acolites inséparables deux intrigans bien connus : *Meaulle* et *Fouché de Nantes* qui a contribué de tout son pouvoir à seconder vos projets contre-révolutionnaires ? Cela est démontré. Enfin, nierez-vous que, sous un extérieur paisible et doux, vous ne cachiez l'ame la plus noire et la plus sanguinaire, puisque je vous vois tout couvert du sang du Peuple ; de ce Peuple qui, vous croyant son ami quand déjà vous conspiriez contre lui, avec l'infâme *comité*, vous avoit proclamé dans son ivresse, le vertueux *Collot* ; de ce Peuple dont votre main scélérate a signé l'arrêt de mort *à Lyon*. (*page 8.*)

Enfin, vous, *Billaud*, *Barère*, *Amar*, *Vouland*, et tous ceux qui suivoient ici ouvertement un systême de contre-révolution ; ne vous êtes-vous pas montrés les fauteurs les uns des autres, par l'uniformité de vos principes pervers, de vos manœuvres saillantes et de votre tactique dans les délibérations ? Quels sont ceux qui ont évidemment concerté et leurs sophismes, et la réunion de leurs efforts communs pour *établir la tyrannie* ? Lisez les *rapports de Barère*, *d'Amar*, *Vadier*, *Billaud*, *Carnot*, *Elie Lacoste*, *Vouland* ; les discours de *David*, *la Vicomterie*, *Duhem*, *le Sage-Sénault*, *Fayau*, *Gaston*, *Ruamps*. Quelles scènes d'horreur ! et cependant telle est la fausseté de ces hommes, qu'après avoir employé toutes les ressources pour

soustraire *Robespierre* à l'échafaud, ils ont eux-mêmes voté pour son supplice. (*page 9.*)

Tandis que ces chefs de file montroient tant de déférence et de dévouement pour les ennemis de la patrie, avec quelle fureur, quel acharnement, quelle partialité, ils ont constamment poursuivi les meilleurs patriotes; ces hommes qui, portant dans leur cœur la haine de la liberté, vouloient en détruire le règne, en comprimant, en intimidant le Peuple par des poursuites criminelles, non moins effrayantes que la loi martiale. Et ces mêmes hommes ont, dès ce moment, tracé une ligne de démarcation qui a créé dans la Convention *la montagne des chefs de la faction* : dès ce moment, on n'a plus rougi, dans cette assemblée, d'afficher ouvertement des principes contre-révolutionnaires, et d'ériger en crime l'amour ardent de la liberté. Depuis ce jour, vingt fois vous avez entendu les *Collot*, les *Billaud*, les *Barère*, les *Vadier*, les *Duhem*, demander des décrets répressifs contre les actes de civisme le plus pur et le plus chaleureux. Vingt fois ils se sont levés pour frapper d'anathême les citoyens les plus inviolablement attachés à la cause du Peuple. (*page 11.*)

Dans une République, les conspirateurs ne sont-ils pas ceux qui veulent perpétuer *l'anarchie*? Il suffit de rappeller *toutes les manœuvres employées aux Jacobins* pour faire triompher la cause du tyran, et pour arracher au glaive de la loi la tête de *Carrier*, qui n'étoit précieuse et chère qu'aux contre-révolutionnaires. Les vrais conspirateurs ne sont-ils pas ceux qui ne témoignent jamais plus de satisfaction ou plus d'effronterie que dans les séances où l'on reçoit des nouvelles désastreuses, et qui montrent beaucoup d'humeur et de consternation, quand

nous apprenons que les trames liberticides de *Marseille* ont été déjouées, ou que les révoltés sont *rendus*. Voilà pourtant le tableau qu'à présenté plus d'une fois la *montagne* où siègent les députés dénoncés; tableau si fortement prononcé lors du récit des horreurs commises par quelques contre-révolutionnaires à *Lyon*, *Nantes*, *Arras*, *Marseille*, *Avignon*, qu'un mouvement spontané d'une indignation profonde, échappa à tous les bons patriotes. (*page 12.*)

Citoyens, fut-il jamais un comité qui ait plus complettement organisé la contre-révolution que celui de *salut public*. Or les meneurs de ce comité ne sont-ils pas positivement les chefs de la conspiration dont on les accuse. Ne sons-ce pas encore les *Fouché*, les *Duhem*, les *Léonard Bourdon*, les *Choudieu*, les *Lecarpentier*, les *Audouin*, lés *Charles Duval*, les *Gaston*, les *Chasles*, les *Moyse Bayle*, les *Granet*, les *Crasseux*, les *Ruamps*, en un mot, tous les coriphées de la *montagne*? Voilà pourtant les hommes qui ont osé se dire les amis de la République, eux qui méditoient tellement et depuis si long-tems, d'en partager entr'eux les dépouilles. (*page 13.*)

Cependant on ne rougit pas de demander les preuves de la conspiration des dénoncés. On demande même ce qu'ils ont fait. Ce qu'ils ont fait! ils ont combiné plus de crimes que n'en avoient commis leurs pareils depuis le commencement de la révolution! ce qu'ils ont fait ces conspirateurs! Voulant s'emparer d'une entière prépondérance dans la Convention, dès le *31 mai* dernier, *ils ont*, par des déclamations mensongères, commencé à prêter de la consistance à des préventions sourdement répandues; et depuis ce moment, la voix des patriotes constamment étouffée, les a réduits ou au silence du mépris, ou aux exaspérations

du désespoir trop souvent provoqué par des actes liberticides. Ce qu'ils ont fait ! ils ont égaré l'opinion publique par la combinaison la plus scélérate ; et par leur astucieuse mauvaise-foi, par leurs libelles, par leurs impostures, ils ont eu l'art de travestir le patriotisme en faction...... Mais n'imputoient-ils pas à d'autres leurs propres crimes? car les anarchistes sont ceux qui ont brisé tous les ressorts du gouvernement, en transformant pendant près de *dix huit* mois, le centre de l'action politique en arène de gladiateurs. Certes, ces tartuffes politiques ne nous auroient pas tant calomniés, si nous eussions été plus dociles pour transiger avec eux sur les droits du Peuple ! (*pages* 14 et 15.)

Ce qu'ils ont faits ! s'étant rendus maîtres des délibérations de l'Assemblée et des comités, ils ont proposé les loix les plus funestes et les plus oppressives. Ils ont anéanti la liberté de la presse. (*pages* 17.)

Ce qu'ils ont fait ! ils ont envoyé, *dans les départemens*, plusieurs de leurs affidés en sous-ordre, qui sont allés souffler par-tout le feu de la guerre civile et la contre-révolution. (*pages* 17.)

Et voilà les hommes qui, provoquant ouvertement la désorganisation et l'anarchie, avoient eu l'art d'en faire tomber le reproche sur la tête des patriotes. Comme si les ennemis du bonheur public n'étoient pas les seuls qui pussent haïr, par inclination et par intérêt, l'ordre et l'harmonie sociale qui entravent leurs projets, et qui tuent leur ambition ! (*page* 18.)

Ce qu'ils ont fait ! se servant toujours du prétexte d'un grand complot contre leur personne, on les a vus, en dernière analyse, *orga-*

niser le Tribunal de sang du 22 prairial, devenu, entre les mains de ces contre-révolutionnaires, un pouvoir dictatorial; la faculté tyrannique d'anéantir la liberté, en proscrivant et *égorgeant* les plus chauds patriotes, afin d'enlever au Peuple ceux qui l'éclairent, ceux qui démasquent les intrigans, ceux qui désignent les traîtres, ceux, en un mot, qu'il *falloit* ou égorger ou ensevelir dans des cachots, pour imposer silence à tout le monde par l'effroi et la consternation, et pour tenter avec plus de succès le retour de l'esclavage. C'étoit une seconde création *des Tribunaux du 2 septembre*, qui excitant le désespoir et l'indignation universelle, a fait sonner promptement le tocsin de la liberté, et la dernière heure du règne odieux de ces nouveaux oppresseurs. (*page* 18.)

Les monstres ! ils se flattèrent que l'assassinat de *Brissot*, *Guadet*, *Vergniaud*; de *Philippeaux*, *Camille-Desmoulins et autres fondateurs de la République*, frappant de stupeur *la Convention;* ils réussiroient à tuer la liberté par la terreur des proscriptions ! les lâches ! ils égorgent en traître comme les voleurs de grand-chemin ! les perfides ! ils crient qu'on en veut à leurs jours, au moment où ils nous poignardent ! (*page* 19.)

Citoyens, quand il existe tant de faits si précis, tant de forfaits si constans, reste-t-il encore d'autres preuves à desirer? Au surplus, que ceux qui en exigeroient qui soient littérales, aillent lire celles qui sont écrites en lettres de sang dans la Vendée, à Lyon, à Marseille, à *Nantes*, à *Arras*, dans nos colonies, et par-tout où les ramifications du même complot ont fait égorger tant de Français. Car,

existe-t-il beaucoup de familles en France qui n'aient pas à demander aux Députés conspirateurs, un père, un époux, un fils, un frère ou un ami massacré par *Fouquier-Tinville*, *Collot*, *Carrier*, *Fouché*, *Joseph Lebon*, *Vadier*, *Léonard Bourdon*, *Billaud*, *Barrère* et leurs adhérans ? Et remarquez bien que depuis *le* 31 *mai*, chaque jour a été marqué *par des crimes et des massacres*, suite évidente de la même conjuration, jusqu'au moment où l'insurrection *du* 9 *thermidor* a changé entièrement la face des choses, en rompant tout-à-coup le fil de toutes les trames. (*page* 19.)

C'est cette multitude de circonstances partielles ; mais qui, rapprochées et parfaitement saisies, portent, jusqu'à la conviction, la démonstratiou des attentats que vous avez à punir, et qui vous montrent avec la même évidence quels en sont les auteurs. Car, encore une fois, *les comités révolutionnaires* auroient-ils ôsé, auroient-ils même songé à se souiller de si grands forfaits, si, au sein de la Convention nationale, ils n'eussent pas eu des protecteurs tout-puissans, s'ils n'eussent pas compté sur l'impunité, en se couvrant de l'inviolabilité des chefs du gouvernement ? Quoi ! ce seroit donc les plus insignes attentats qu'il faudroit respecter dans ceux qui, indignes du caractère dont le Peuple les avoit revêtus, ne respirent que sa ruine ! quel systême et quel langage de la part d'hommes qui se disent pourtant républicains ! Eh ! que deviendroit la liberté, si l'impunité pouvoit être acquise aux crimes de lèze-nation, qui frappant le corps social en entier, ne le conduisent qu'à l'anéantissement et à la servitude ? (*page* 21.)

Enfin, Citoyens, pour convaincre les cons-

pirateurs, vous avez leurs propres aveux. Rappelez-vous que, vingt fois à cette tribune, il vous ont hautement menacés de *conspirations*; et cela pour entraîner le Peuple, et avoir le tems de consommer leur crime. (*page* 21.)

Vous demandez des preuves écrites! mais elles sont consignées dans cette multitude d'adresses qui arrivent chaque jour à la Convention nationale, et qui déclarent que Paris a, pour la troisième fois sauvé la Patrie, et que sans la sainte insurrection *du 9 thermidor*, les ramifications de la trame ourdie par les Députés dénoncés s'étendoit si loin, que cette conjuration, si profondément combinée, eût rendu impuissans tous les efforts des patriotes de *la Convention*, pour déjouer tant d'intrigues, et pour abattre une coalition formée avec les contre-révolutionnaires de l'intérieur et nos ennemis du dehors. Et certes, vous ne récuserez pas un témoignage spontané, un témoignage qui n'est que le résultat d'une conviction acquise, un témoignage fourni par tous les républicains; un témoignage enfin, qui a déjà conduit au supplice le tyran auquel vous vouliez succéder. (*page* 22.)

Il est question de constater des attentats liberticides, dans lesquels je veux bien croire que *plusieurs d'entre vous* avez d'abord trempé, par l'effet de la prévention et de l'erreur, mais que vous soutenez dans un moment où vous devez être dégagés de toute illusion; parce qu'en vivant à la longue avec des scélérats, les uns finissent par prendre comme eux le pli du crime et de la perfidie; et les autres, par amour-propre, ne veulent pas convenir qu'ils sont devenus, sans s'en douter, les instrumens de l'intrigue, et les fauteurs d'une conspiration

contre la liberté de leur pays. Quoiqu'il en soit, remarquez bien que quand le délit est consommé, il ne faut plus de preuves que pour justifier quels en sont et les auteurs et les complices. Quant aux chefs, certes ils se sont fait connoître eux-mêmes assez publiquement. (*page* 24.)

Citoyens, ce sont pourtant des preuves aussi claires, aussi positives d'une conjuration manifeste contre la liberté, que j'entends encore appeller ici le résultat de passions individuelles et de dissentions particulières : voilà ce que certaines gens persistent à peindre comme la fougueuse animadversion de la rivalité. Quoi, la guerre civile allumée par-tout ! quoi, la dissolution de la Convention nationale ! quoi, *tant de crimes combinés* pour anéantir la République, pour proscrire à jamais le règne de la liberté, pour livrer toutes les parties de la France au pillage et aux fureurs sanguinaires des *Jacobins*, en un mot, pour établir un *Robespierre* roi de France, ou en dernière analyse, autant de *Maignet* pour Dictateurs, qu'il y a de départemens ! quoi ! c'est-là ce qu'on appelle de petites passions de société ! quoi ! c'est la conspiration et la plus atroce et la plus évidente qu'on persiste, malgré tous ses affreux développemens, à ne pas vouloir avouer ! Quand les faits parlent et que les preuves écrites les confirment, il n'y a plus que des complices à qui il soit permis de se retrancher dans la négative. (*pages* 26 et 27.)

Oui, malheureux, vos crimes ne sont aujourd'hui démontrés qu'avec trop d'évidence ; et à moins de prétendre qu'il falloit vous laisser définitivement achever pour vous confondre, il est constant que l'insurrection du 9 thermidor

étoit nécessaire, étoit instante pour arrêter le cours de vos abominables complots, et pour vous en ravir le succès au moment où vous y touchiez déjà : c'est Catilina pris sur le tems, et dans ses propres filets. Cependant on trouve encore ici des gens qui s'élèvent contre cette sublime insurrection ; ou plutôt qui feignent de la méconnoître..... (*page* 27.)

Mais quand aujourd'hui le progrès d'une autre conjuration, entraînant encore une fois la Patrie sur les bords d'un précipice creusé par une longue chaîne de perfidie, exigent que vous combliez cet abîme, en y plongeant les coupables ; quand les conspirateurs, après avoir assuré, dans cette enceinte, et sans doute pour mieux en imposer au Public, que forts du témoignage de leur conscience ils attendoient, comme Socrate, la cigüe les portes ouvertes, se démasquent néanmoins, se jugent eux-mêmes et aggravent leurs attentats ; quand enfin, ces Députés factieux, pour échapper à l'échafaud, aiment mieux s'engloutir sous les ruines de la République, en faisant un dernier effort pour la dissoudre, et pour causer un embrâsement universel par des discours incendiaires, par des déclarations contre-révolutionnaires, par des lettres perfides, par des proclamations mensongères, par des provocations à la *révolte*, et par des appels de *Sicaires* sous le drapeau de la rébellion. C'est à vous, Citoyens, à savoir, par votre énergie, arrêter ce torrent dans son cours, avant qu'il se grossisse assez pour qu'aucune digue ne pusse le contenir : c'est à vous, tandis qu'il en est tems encore, à faire un exemple aussi éclatant que de pareils attentats, pour vous rendre terribles à des scélérats dont l'audace ne peut être aterrée que par de grands

coups : c'est à vous à déployer une sévérité qui en impose à cette tourbe de lâches *Jacobins* qui ont la trahison dans le cœur ; mais qui attendent que la coalition s'agrandisse pour se déclarer avec moins de péril : c'est à vous à faire connoître la vérité par l'anathême de crimes aussi énormes, et d'achever, par un jugement solemnel, d'arracher au scepticisme *quelques hommes égarés* qui, incertains, commencent pourtant à entrevoir le piège et à distinguer les conjurés. (*page* 30.)

Dans des circonstances graves, l'indulgence tient de la foiblesse, et la foiblesse perd les révolutions. L'homme endurci dans le crime ne profite du pardon qu'on lui accorde, que pour se dégager au plutôt du poids aggravant de la reconnoissance, en prenant mieux les mesures pour perdre son bienfaiteur. Votre devoir est donc de garantir le sein déchiré de la Patrie, du dernier coup qu'on lui prépare, en poursuivant sans relâche les parricides qui ont juré sa perte. Vous devez, pour éclairer la Nation par un trait puissant de lumière, déclarer, après une discussion réfléchie ; vous devez annoncer, à la face de l'Europe, combien sont profondément pervers les Députés dénoncés, en proscrivant, par un décret d'accusation, les forfaits dont ils se sont souillés. C'est ainsi que vous appelerez sur leur tête l'indignation de tous les bons citoyens, et la punition la plus prompte de leurs complots nationicides. Et qu'on ne dise que parmi les accusés il en est qui ne sont point complices ; lorsque tous ont ouvertement soutenu les mêmes principes, suivi ostensiblement le même plan, et tenu publiquement la même conduite ? Convenons plutôt que si la liste n'est pas plus grande, c'est qu'il s'é-

chappe toujours quelques coupables dans la foule. (*page* 31.)

Citoyens, les mandataires conspirateurs sont mille fois plus criminels que le tyran que vous avez envoyé au supplice; car un roi qui se couvre de crimes ne fait que son métier de despote. C'est aussi un jour de fête pour l'humanité, le jour qu'un tyran tombe sous la hache des loix; mais c'est un jour de deuil, et pour la Représentation nationale, et pour le Peuple lui-même, le jour où il faut prononcer que ceux qu'il avoit rendus dépositaires de sa confiance, accusés d'avoir trahi ses droits, ont en effet entaché par des perfidies, la plus belle institution civile, et le plus saint emblême de la majesté du Peuple. Cependant plus ce forfait est atroce, plus il est irrémissible. Frappez-les donc ces hommes pervers, ces mandataires infidèles; vous devez ce grand acte de justice à la vengeance nationale; vous le devez à la sûreté de l'état qui exige qu'on étouffe cette conspiration dans le sang même des conjurés : car c'est le châtiment de quiconque ose méditer l'envahissement de l'autorité et l'esclavage de sa patrie, qui est la première sauvegarde de la liberté et du Peuple; et c'est l'impunité trop souvent acquise aux hommes puissans et avides de grandeurs et de richesses, qui devient la source de tous les genres d'oppressions et de calamités publiques. (*page* 32.)

Je demande en conséquence le décret d'accusation. *etc.* (*ibid.*)

De l'Imprimerie de la Veuve D'ANT-JOS. GORSAS, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de la Loi, N°. 741.